
CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal sont conviés en Mairie le :
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025, à 19h30, en Mairie,
pour débattre de l'ordre du jour suivant :

ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES - RH

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 août 2025 ;
Information sur les décisions prises, depuis le dernier conseil municipal par délégation donnée
au maire en vertu de l'article L 2122-22 et 23 du CGCT ;

AG – Communauté de communes de Haute Tarentaise – CCHT – présentation du rapport
d'activité 2024
AG – Convention d'Objectifs et de Financement – année 2026 en tranche ferme ; année 2027
en tranche conditionnelle - Office de Tourisme de La Rosière - approbation
FIN – Tarifs municipaux – mise à jour
FIN – Décision modificative budget principal 51300
FIN – ETAT DETR – DSIL Subvention rénovation des Services Techniques
FIN – Transfert des résultats des budgets annexes eau et assainissement
RH – Tableaux des effectifs – Emplois non permanents et saisonniers – Création – Approbation
RH – Désignation coordinateur recensement population

URBANISME – FONCIER

URBA – Bilan de la concertation – Modification de droit commun n°3 du PLU

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DST – Réhabilitation et mise en accessibilité du Cinéma – Autorisation de signature du marché
– LOT 2 - Bardage
DST – Travaux de réhabilitation et d'extension du bâtiment des Services Techniques - Appel
d'Offres – Marché de travaux – Autorisation de signature du marché – LOT 05 –
Déconstruction Gros Œuvre

QUESTIONS DIVERSES

Montvalezan, le 18 septembre 2025

Le Maire,

Jean-Claude FRAISSARD

